

Jeudi 16 décembre 2021 - Programme européen d'appui à la Chambre des Conseillers du Maroc : mission d'expertise par visioconférence sur la diplomatie parlementaire

Le jeudi 16 décembre 2021 s'est tenue, dans le cadre du programme européen d'appui à la Chambre des Conseillers du Maroc, une mission d'expertise sur le thème de la diplomatie parlementaire. Initialement prévue en présentiel à Rabat, cette mission a dû se tenir en visioconférence en raison de la situation sanitaire et de la suspension des vols entre la France et le Maroc.



Session de travail animée par M. Philippe Delivet, Directeur des relations internationales et du protocole du Sénat français, M. Guillaume Renaudineau, Conseiller à la Direction des relations internationales et du protocole du Sénat français, M. Stefano Thaulero, Directeur des affaires internationales du Sénat italien, et Mme Natalia Odzimkowska, Conseiller au Sénat polonais

Le Sénat a remporté, en tant que chef de file, avec le Sénat italien comme partenaire et le soutien de plusieurs parlements européens (Bundesrat allemand, Sénat belge, Sénat polonais, Sénat roumain et Parlement portugais), l'appel à propositions de l'Union européenne en vue du jumelage avec la Chambre des Conseillers du Maroc. Ce jumelage européen, d'une durée de dix-huit mois, a été lancé le 17 juillet 2021. Il comprend deux volets, l'un portant sur l'organisation administrative, l'autre sur le travail législatif.

Initialement prévue en présentiel, la mission d'expertise sur la diplomatie parlementaire s'est tenue le jeudi 16 décembre 2021 en visioconférence, en raison de la situation sanitaire.

Elle a été assurée par M. Philippe Delivet, Directeur des relations internationales et du protocole du Sénat français, M. Guillaume Renaudineau, Conseiller à la Direction des relations internationales et du protocole du Sénat français, M. Stefano Thaulero, Directeur des affaires internationales du Sénat italien, et Mme Natalia Odzimkowska, Conseiller au Sénat polonais.

MM. Philippe Delivet et Guillaume Renaudineau ont tout d'abord présenté l'évolution des missions internationales du Parlement français, et plus particulièrement du Sénat, l'essor de la diplomatie parlementaire, en complémentarité avec l'action diplomatique de l'exécutif, ainsi que la pluralité d'acteurs impliqués : Président, Bureau et délégation en charge des activités internationales et des groupes interparlementaires d'amitié, commissions – principalement des Affaires étrangères et des Affaires européennes -, groupes interparlementaires d'amitié, et support administratif grâce à la Direction des relations internationales et du Protocole.

Ils ont ensuite détaillé les champs d'action ainsi que les priorités de la diplomatie parlementaire du Sénat français, en soulignant les liens étroits et de longue date avec le Maroc, dans le cadre des actions de coopération interparlementaire et des nombreuses activités du groupe interparlementaire d'amitié.

Puis, M. Stefano Thaulero et Mme Natalia Odzimekowska ont présenté l'action internationale des Sénats italien et polonais, les acteurs impliqués et leur organisation, ainsi que les récentes activités conduites.

En outre, M. Alessandro Mancini, chef adjoint de la division de soutien aux projets parlementaires de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), a présenté les relations de l'APCE avec les Parlements non membres, en soulignant les actions conduites en lien avec le Parlement marocain.

À l'issue de ces présentations, grâce auxquelles la Chambre des Conseillers du Maroc a pu disposer d'un éclairage comparatif sur les actions et méthodes de travail des Sénats français, italien et polonais en matière de diplomatie parlementaire, les échanges avec les participants ont permis de préciser les besoins identifiés par la Chambre des Conseillers dans ce domaine.

Les experts ont confirmé leur disponibilité pour apporter un appui à la Chambre des Conseillers dans le cadre de la mise en œuvre des prochains projets, notamment pour définir une stratégie en matière de diplomatie parlementaire, dans un contexte de réaffirmation du rôle des Parlements, représentants des peuples, en matière d'action internationale.